



Analyses & Perspectives

52
Janvier 2022

Les dernières tendances démographiques dans le Boulonnais

SOMMAIRE

LE DYNAMISME DEMOGRAPHIQUE DES COMMUNAUTES DE COMMUNES VOISINES DES POLES D'EMPLOI.....	2
DES PROFILS DEMOGRAPHIQUES CONTRASTES DANS LE BOULONNAIS	4
EVOLUTION DE LA POPULATION MUNICIPALE DANS LES COMMUNES DU BOULONNAIS ENTRE 2008 ET 2019	7

Les derniers chiffres du recensement de la population publiés par l'Insee font état d'une stabilité de la population à l'échelle des Hauts de France entre 2013 et 2019 (+0,05% par an). A l'échelle des EPCI de la Côte d'Opale, la tendance est plutôt au léger recul démographique (-0.2% par an) avec toutefois des disparités entre les intercommunalités.

La CC de Desvres Samer est la plus attractive de la Côte d'Opale, le solde migratoire y est le plus élevé : +0,5% par an, soit environ 110 nouveaux habitants par an qui choisissent majoritairement de s'y installer pour devenir propriétaires de leur résidence principale. Ces déplacements de ménages, originaires majoritairement de l'agglomération Boulonnaise, expliquent en partie le déficit migratoire constatée à l'échelle de cet EPCI. A ces ménages, s'ajoutent d'autres ménages qui ont choisi de s'installer dans un autre bassin d'emploi de la région ou même dans une autre région. A travers ces mouvements, entre 2013 et 2019, l'agglomération Boulonnaise a enregistré en moyenne, le départ de 960 personnes par an. Cette situation démographique n'est pas que locale puisqu'elle est également observée à l'échelle de l'intercommunalité de Dunkerque.

Dans le même temps, les agglomérations du Calais et de l'Audomarois se distinguent, avec leurs communautés de communes voisines, par une croissance démographique alimentée par l'excédent des naissances par rapport aux décès. Cependant, pour ces territoires et les autres de la Côte d'Opale, la tendance est au ralentissement du solde naturel. A l'échelle de la CA des Deux Baies en Montreuillois et de la CC des Sept Vallées, le solde naturel est même déficitaire sur la période 2013-2019.

CHIFFRES CLES

Arrondissement de Boulogne-sur-Mer

157 642 habitants en 2019
- 3 976 habitants depuis 2013
(-0,4% par an)

CA du Boulonnais

112 092 habitants en 2019
2013-2019 : - 5 116 habitants
(-0,7% par an)
Solde naturel : 0,1% par an
Solde migratoire : -0,8% par an

CC Desvres - Samer

23 301 habitants en 2019
2013-2019 : +939 habitants
(+0,7% par an)
Solde naturel : 0,2% par an
Solde migratoire : 0,5% par an

CC Terre des 2 Caps

22 249 habitants en 2019
2013-2019 : +201 habitants
(+0,2% par an)
Solde naturel : 0,2% par an
Solde migratoire : -0,1% par an



LE DYNAMISME DEMOGRAPHIQUE DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES VOISINES DES POLES D'EMPLOI

Globalement, à l'échelle des EPCI de la Côte d'Opale, la tendance démographique est à la baisse de la population, avec près de 8 000 habitants en moins entre 2013 et 2019, soit un recul de -0.2% par an.

Cette évolution s'explique par une baisse généralisée du solde naturel et par un ralentissement de l'arrivée de nouveaux ménages sur le territoire voire un excédent des départs dans certains secteurs. En général, les territoires en croissance démographique correspondent à des Communautés de Communes voisines d'un ou de plusieurs pôles d'emploi. L'évolution de leur population est liée à un solde migratoire positif et (ou) à un excédent des naissances sur les décès.

Entre 2013 et 2019, la CC de Desvres Samer maintient sa première place en termes de croissance démographique. Toutefois, un léger ralentissement de son attractivité résidentielle est constaté par rapport à la période 2008-2013 (+0,5% par an contre +0.8% par an entre 2008 et 2013). Au second rang, la CC de la région d'Audruicq (0.6% par an) se caractérise

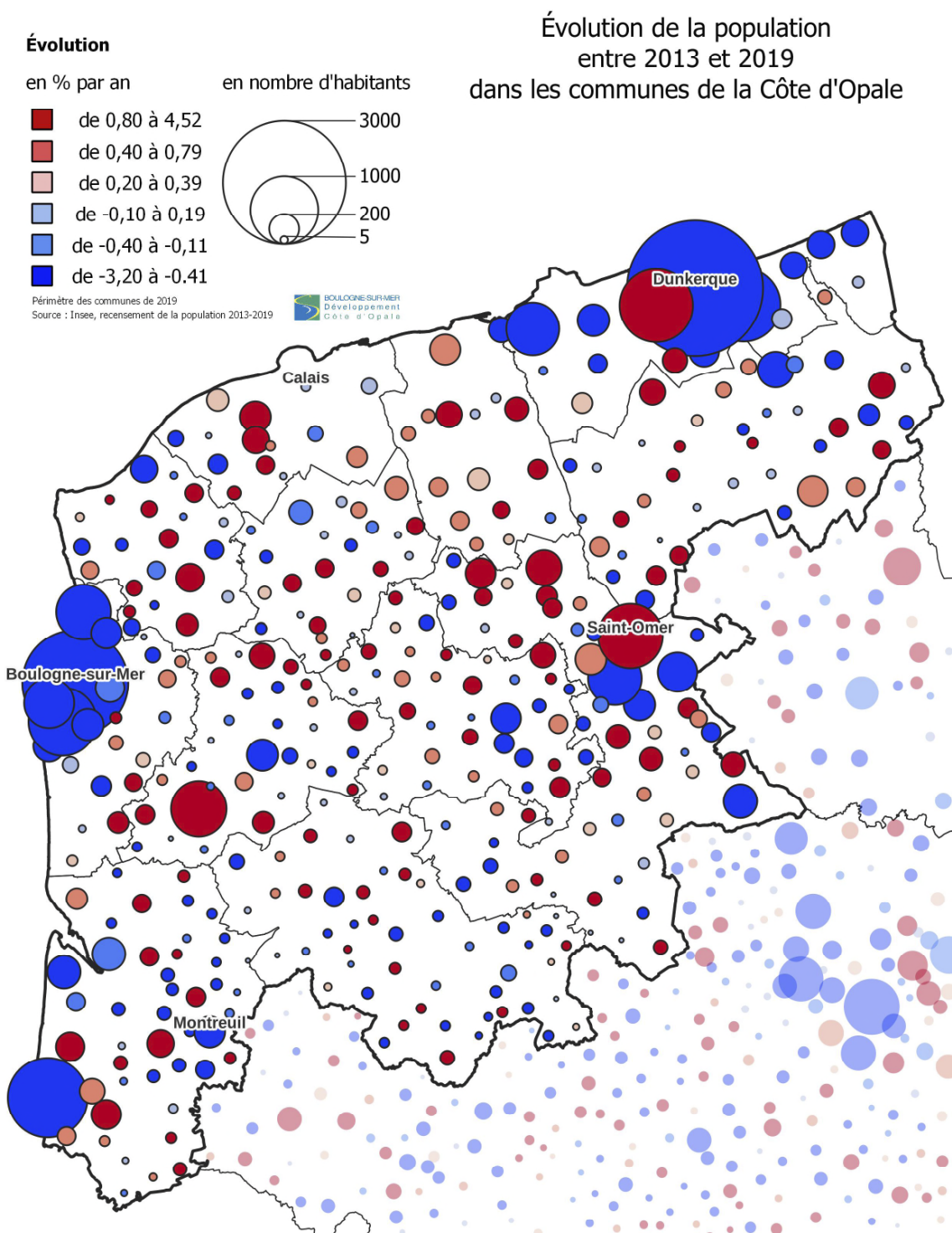
par le solde naturel le plus élevé de la Côte d'Opale (+0.5% par an entre 2013 et 2019).

D'autres territoires de la Côte d'Opale connaissent une croissance de leur population (+0,2% par an) qui tend, comme les EPCI précédemment cités à s'atténuer par rapport à la période 2008-2013. Il s'agit des CC des Hauts de Flandre dans le Dunkerquois, la CC Pays d'Opale dans le Calaisis et la CC du Pays de Lumbres entre le Boulonnais et l'Audomarois. Seule la CC de la Terre des 2 Caps maintient sa croissance démographique à un même rythme depuis une dizaine d'années (+0.2% par an). La CA du Pays de St Omer et celle du Grand Calaisis sont les deux agglomérations de la Côte d'Opale caractérisées par une légère évolution de leur population (+0.1% par an) grâce à un solde naturel positif permettant de compenser le léger déficit migratoire.

EPCI	Population municipale 2019 (en habitants)	Evolution 2013-2019	Taux de variation annuel 2013-2019 (en %)			Taux de variation annuel 2008-2013 (en %)
			Total	Dû au solde naturel	Dû au solde migratoire	
CA des Deux Baies en Montreuillois	65 940	-1 295	-0,3	-0,2	-0,1	-0,3
CA du Boulonnais	112 092	-5 116	-0,7	0,1	-0,8	-0,4
CA du Pays de Saint-Omer	105 142	924	0,1	0,3	-0,1	0,5
CA Grand Calais Terres et Mers	103 893	545	0,1	0,4	-0,3	-0,2
CC de Desvres-Samer	23 301	939	0,7	0,2	0,5	1,1
CC de la Terre des Deux Caps	22 249	201	0,2	0,2	-0,1	0,2
CC des Hauts de Flandre	53 578	486	0,2	0,2	0,0	0,6
CC des Sept Vallées	29 602	-60	0,0	-0,3	0,2	0,2
CC du Haut Pays du Montreuillois	15 757	-55	-0,1	0,1	-0,2	1,0
CC du Pays de Lumbres	24 153	242	0,2	0,4	-0,2	1,1
CC Pays d'Opale	25 267	335	0,2	0,1	0,2	1,0
CC Région d'Audruicq	27 817	975	0,6	0,5	0,1	0,9
CU de Dunkerque	194 655	-5 104	-0,4	0,2	-0,7	-0,4

Dans les agglomérations de Boulogne-sur-Mer et Dunkerque, la population est en recul, respectivement de -0.7% par an et -0.4% par an en raison surtout d'un déficit migratoire plus marqué que le reste du territoire. Un léger recul de la population est également observé dans le Montreuillois (-0,1 à -0.3% par an selon les EPCI) en raison d'un solde naturel négatif. Le nombre de naissances ne compense pas celui des décès - cumulé à un léger déficit migratoire.

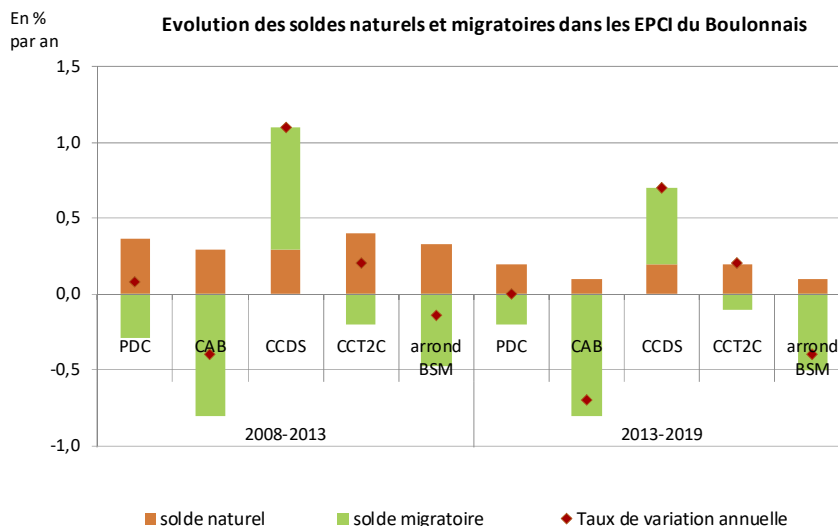
A l'exception des communes de St Omer et Grande Synthe (commune qui avec Calais intègre la population des migrants dans le calcul de la population municipale) qui enregistrent une croissance démographique marquée (respectivement +1,1 et 0,9% par an), toutes les autres communes de plus de 10 000 habitants de la Côte d'Opale sont en repli démographique ou en stabilité de leur population (Calais et Marck). On note toutefois des situations démographiques contrastées entre les communes des agglomérations de Boulogne-sur-Mer, Calais, Dunkerque et St Omer.



DES PROFILS DEMOGRAPHIQUES CONTRASTES DANS LE BOULONNAIS

L'évolution démographique récente dans l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer (-0,4% par an entre 2013 et 2019) ne suit pas la tendance à la stabilité démographique qui caractérise la moyenne départementale. L'arrondissement de Boulogne-sur-Mer se distingue par un déficit migratoire deux fois plus marqué que celui du département (-0.5% par an contre -0.2% par an) et le solde naturel y est deux fois

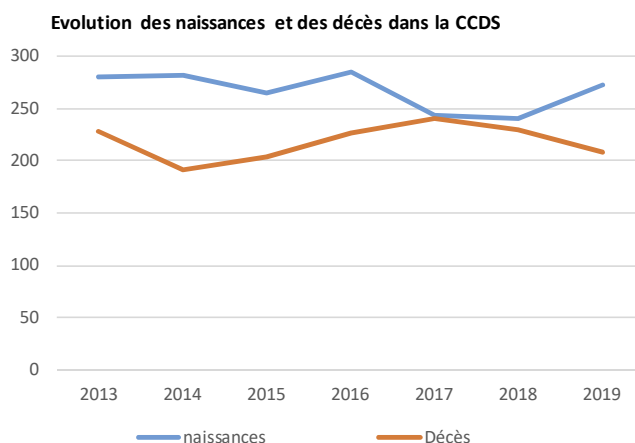
moins élevé. Entre 2013 et 2019, le Boulonnais a perdu ainsi près de 4 000 habitants. L'agglomération de Boulogne-sur-Mer est directement touchée par ce repli démographique tandis que les communautés de communes voisines voient leur population s'accroître.



DYNAMISME DEMOGRAPHIQUE DANS LE SECTEUR DE SAMER ET PRES DE L'AXE PRINCIPAL (RN42)

La Communauté de Communes de Desvres Samer fait preuve sur la période récente 2013-2019 d'un dynamisme démographique moins important que sur la période 2008-2013 (+0.7% par an contre +1.1%). Cette évolution démographique s'explique en majorité par l'arrivée de nouveaux ménages sur le territoire (solde migratoire de 0.5% par an) mais aussi par un excédent naturel de 0.2% par an. Ces deux facteurs d'évolution sont en léger recul par rapport à la période 2008-2013.

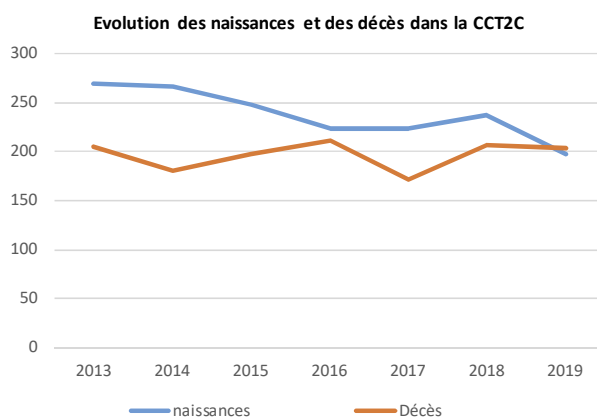
Au 1er janvier 2019, la CC de Desvres Samer compte 23 301 habitants, soit un gain de 939 habitants depuis les six dernières années. D'un point de vue géographique, l'évolution de la population est surtout constatée dans le bourg centre de Samer et des communes environnantes mais aussi dans la partie Nord de l'intercommunalité, dans les communes proches de la RN42 permettant la desserte rapide vers le pôle d'emploi de Boulogne-sur-Mer. Par contre, dans le secteur de Desvres, le recul de la population est net : -219 habitants à Desvres entre 2013 et 2019, soit -0.7% par an et -1.1% par an à Menneville.



LA TERRE DES 2 CAPS, UN TERRITOIRE EN LÉGÈRE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE GRÂCE À SON EXCÉDENT NATUREL

La Communauté de communes de la Terre des 2 Caps se caractérise par une légère évolution démographique depuis 2008, +446 habitants dont 201 habitants entre 2013 et 2019. Le taux de variation annuelle de la population se maintient à 0.2% par an mais les caractéristiques d'évolution démographique ont changé. Le solde naturel a diminué de moitié (+0.2% par an entre 2013 et 2019) et le déficit migratoire s'est légèrement atténué. Au 1er janvier 2019, la population municipale s'élève à 22 249 habitants. Au sein des communes des 4 secteurs (littoral, arrière littoral, bassin carrier et Monts et Vallons Bocagers), la situation démographique est très contrastée. Ainsi, sur le littoral,

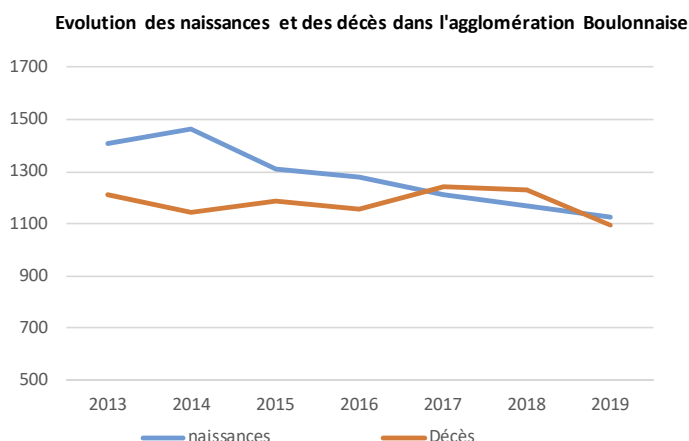
Wissant enregistre une baisse annuelle de -0.7% par an tandis qu'à Ambleteuse, la population évolue de 0.3% par an. Ces contrastes démographiques sont directement liés au foncier ouvert ou non à l'urbanisation dans ces communes. La livraison de nouvelles opérations de logements en résidence principale (logements aidés) permet l'accueil de nouveaux ménages et contribuent ainsi à la croissance démographique de la commune. Wissant, comme d'autres stations balnéaires du secteur, dispose dans son parc d'une majorité de résidences secondaires qui a pour conséquence une baisse de la population permanente dans la commune.



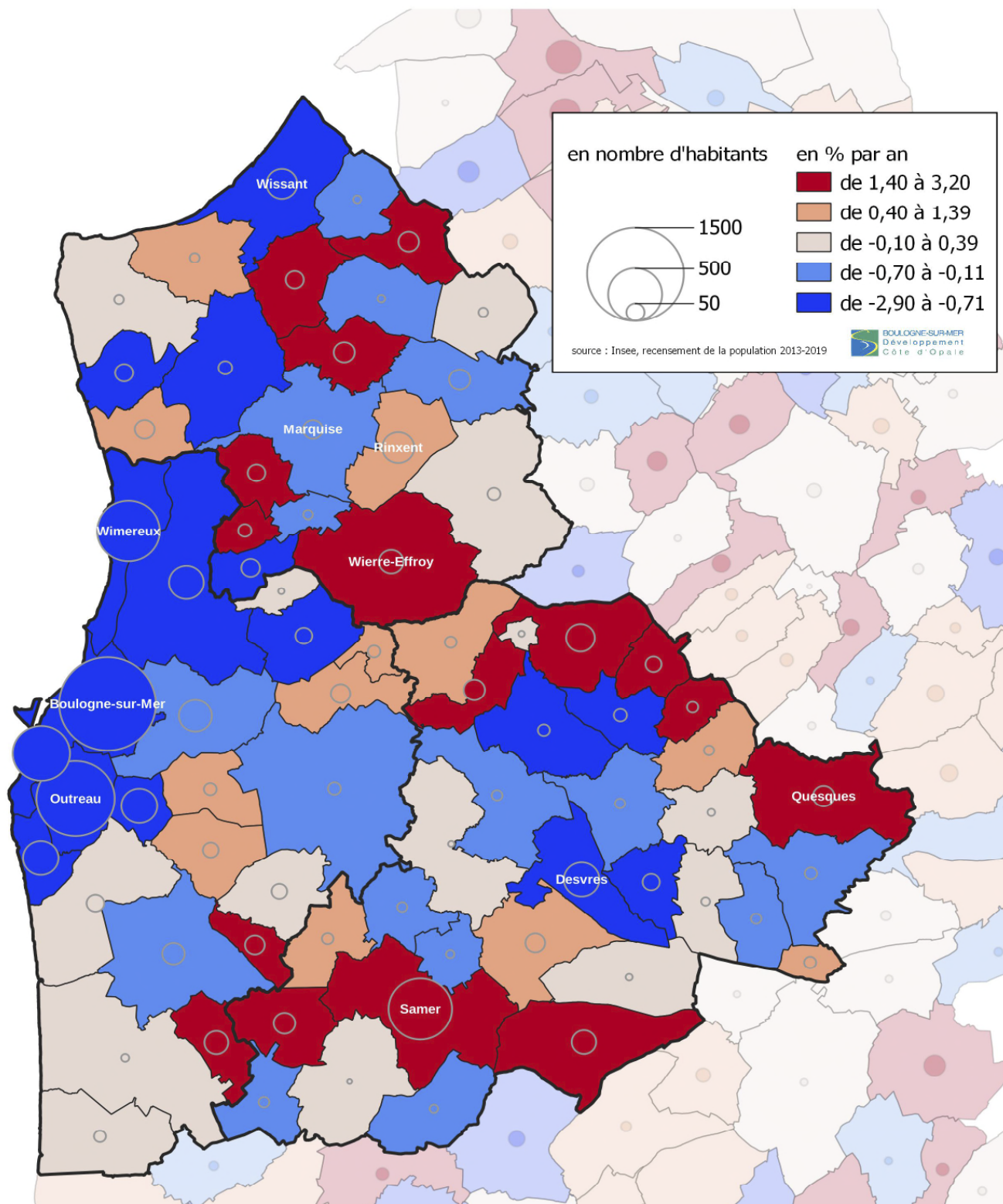
UN DÉFICIT MIGRATOIRE ET UN NET RECU DES NAISSANCES DANS L'AGGLOMERATION BOULONNAISE

L'agglomération Boulonnaise poursuit son recul démographique. Sur la dernière période du recensement (2013-2019), l'EPCI a perdu autant d'habitants (-5100 habitants) que la Communauté Urbaine de Dunkerque pourtant plus peuplée, 194 655 habitants contre 112 092 habitants dans l'EPCI du Boulonnais au 1er janvier 2019. Le déficit migratoire, malgré sa stabilité depuis 2013, reste élevé, -0.7% par an auquel s'ajoute une nette baisse des naissances par rapport aux décès qui restent globalement stables. Ainsi, le nombre de naissances est passé en moyenne

de près de 1500 en 2014 à environ 1100 en 2019. La moitié des communes de l'agglomération connaît une baisse plus ou moins marquée de sa population : -0.3% par an à -1.5% par an à Outreau. Le recul démographique concerne autant les communes du centre d'agglomération que certaines communes rurales ou du littoral. Seules quelques communes situées à l'Est et au Sud de l'agglomération se distinguent par une tendance démographique à la hausse (Nesles, Hesdigneul-les-Boulogne, Echinghen,...).



Évolution démographique 2013-2019 dans les communes de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer



EVOLUTION DE LA POPULATION MUNICIPALE DANS LES COMMUNES DU BOULONNAIS ENTRE 2008 ET 2019

	Population 2019	Evolution de la population 2013-2019 (en habitants)	Taux de variation annuel 2013-2019 (en %)			Taux de variation annuel 2008-2013
			Total	Dû au solde naturel	Dû au solde migratoire	
Baincthun	1 294	-21	-0,3	0,1	-0,3	-0,6
Boulogne-sur-Mer	40 251	-2 286	-0,9	0,2	-1,1	-0,6
Condette	2 485	-82	-0,5	-0,5	0,0	-0,3
Conteville-lès-Boulogne	505	19	0,6	0,6	0,0	1,8
Dannes	1 346	17	0,2	0,0	0,2	0,3
Echinghen	387	20	0,9	-0,2	1,1	-1,1
Équihen-Plage	2 662	-219	-1,3	0,1	-1,4	-0,3
Hesdigneul-lès-Boulogne	718	61	1,5	0,2	1,3	-1,0
Hesdin-l'Abbé	1 902	35	0,3	-0,2	0,5	-0,1
Isques	1 160	36	0,5	0,3	0,2	-0,7
Nesles	1 029	94	1,6	0,5	1,1	-1,7
Neufchâtel-Hardelot	3 745	4	0,0	-0,3	0,3	-0,3
Outreau	13 378	-1 012	-1,2	0,3	-1,5	-0,1
Pernes-lès-Boulogne	418	-42	-1,6	0,0	-1,5	-0,8
Pittefaux	119	1	0,1	-0,7	0,8	-0,8
Le Portel	9 071	-561	-1,0	0,2	-1,2	-0,9
Saint-Étienne-au-Mont	5 130	48	0,2	0,5	-0,3	-0,1
Saint-Léonard	3 410	-224	-1,1	-0,3	-0,7	0,3
Saint-Martin-Boulogne	11 136	-187	-0,3	0,1	-0,4	-0,3
Wimereux	6 343	-667	-1,7	-0,3	-1,4	-1,0
Wimille	3 987	-209	-0,8	-0,1	-0,8	-0,6
La Capelle-lès-Boulogne	1 616	59	0,6	0,0	0,6	0,8
Cté Agglo. Boulonnais	112 092	-5 116	-0,7	0,1	-0,8	-0,4
Ambleteuse	1 946	62	0,5	0,0	0,5	0,3
Audembert	454	50	2,0	0,7	1,3	-0,1
Audinghen	588	8	0,2	0,5	-0,3	-0,1
Audresselles	634	-50	-1,3	-0,4	-0,9	-0,8
Bazinghen	394	-25	-1,0	0,0	-1,1	-0,5
Beuvrequen	460	47	1,8	0,7	1,1	-0,1
Ferques	1 768	-72	-0,7	0,5	-1,2	-0,4
Hervelinghen	228	-4	-0,3	0,1	-0,4	-0,5
Landrethun-le-Nord	1 268	8	0,1	0,7	-0,6	1,9
Leubringhen	293	-3	-0,2	-0,1	-0,1	-1,2
Leulinghen-Bernes	498	71	2,6	0,7	1,9	0,7
Maninghen-Henne	296	-54	-2,8	0,1	-2,8	2,8
Marquise	5 083	-62	-0,2	-0,1	-0,1	0,2
Offrethun	267	-8	-0,5	0,0	-0,5	1,8
Rety	2 092	21	0,2	0,8	-0,6	0,4
Rinxent	3 038	176	1,0	0,2	0,8	0,9
Saint-Inglevert	796	67	1,5	0,6	0,9	0,2
Tardinghen	151	9	1,0	0,2	0,8	-3,2
Wacquinghen	269	22	1,4	0,3	1,2	0,9
Wierre-Effroy	872	100	2,1	0,2	1,8	-0,8
Wissant	854	-162	-2,9	-0,7	-2,1	-0,7
CC Terre des 2 Caps	22 249	201	0,2	0,2	-0,1	0,2

Note de lecture : les chiffres présentés en rouge correspondent à un taux de variation annuel supérieur ou égal à 0,4% et les chiffres en bleu correspondent à une croissance annuelle inférieure ou égale à -0,4%.

	Population 2019	Evolution de la population 2013-2019 (en habitants)	Taux de variation annuel 2013-2019 (en %)			Taux de variation annuel 2008-2013
			Total	Dû au solde naturel	Dû au solde migratoire	
Alincthun	314	-17	-0,9	-0,1	-0,8	-1,1
Bellebrune	432	73	3,1	0,3	2,8	1,3
Belle-et-Houllefort	566	16	0,5	-1,3	1,8	0,6
Bournonville	233	-10	-0,7	0,0	-0,7	1,3
Brunembert	412	10	0,4	1,0	-0,6	2,5
Carly	588	15	0,4	0,2	0,2	0,9
Colembert	971	140	2,6	0,8	1,8	2,9
Courset	512	2	0,1	0,5	-0,4	2,3
Crémarest	793	-12	-0,3	0,5	-0,8	2,4
Desvres	4 875	-219	-0,7	-0,3	-0,4	-0,2
Doudeauville	618	99	3,0	0,8	2,1	1,4
Halinghen	313	-12	-0,6	0,5	-1,1	1,7
Henneveux	287	-22	-1,2	0,1	-1,3	0,4
Lacres	247	-5	-0,3	0,5	-0,8	1,6
Longfossé	1 487	61	0,7	0,2	0,5	1,6
Longueville	144	14	1,7	0,1	1,6	-0,9
Lottinghen	535	-18	-0,6	0,4	-0,9	1,4
Menneville	670	-44	-1,1	0,3	-1,3	0,8
Nabringhen	223	37	3,1	1,0	2,1	2,4
Quesques	691	74	1,9	0,0	1,9	1,6
Questrecques	318	-10	-0,5	0,2	-0,7	-1,3
Saint-Martin-Choquel	473	6	0,2	-0,2	0,4	0,2
Samer	4 666	683	2,7	0,6	2,0	2,7
Selles	329	3	0,2	-0,5	0,7	0,6
Senlecques	281	17	1,0	-0,2	1,2	2,2
Tingry	294	0	0,0	0,0	0,0	-1,4
Verlincthun	483	76	2,9	1,0	1,9	1,9
Vieil-Moutier	381	-11	-0,5	1,0	-1,5	0,4
Le West	202	-1	-0,1	0,5	-0,6	0,5
Wierre-au-Bois	225	-5	-0,4	-0,7	0,3	1,9
Wirwignes	738	-1	0,0	0,1	-0,1	0,5
CC Desvres Samer	23 301	939	0,7	0,2	0,5	1,1

DEFINITIONS & SOURCES

Les données Insee présentées ici sont issues des recensements de la population 2008, 2013 et 2019 et des statistiques de l'état civil.

La méthode du recensement annuel est basée sur des cycles de collecte de cinq ans pour permettre une analyse de l'évolution démographique dans les communes. Toutefois, l'évolution de la situation sanitaire a conduit l'Insee à reporter à 2022 l'enquête annuelle de recensement prévue en 2021. La méthode de calcul des populations annuelles a été adaptée en conséquence. Pour être robustes, les évolutions mesurées sur la dernière période doivent être analysées avec un pas de six ans. Ainsi, les comparaisons sont donc basées sur une période de six ans pour la plus récente (2013-2019) et une période de cinq ans (2008-2013) pour la plus ancienne. La comparaison des évolutions de la population, du solde migratoire et du solde naturel sur ces périodes de durée différente, n'en reste pas moins pertinente car toutes les données sont présentées en moyenne annuelle.

La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans-abri recensées dans la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensée dans la commune.